

II AUDENGE Le centre d'enfouissement des déchets, et la création d'un nouveau site continuent à faire des vagues...

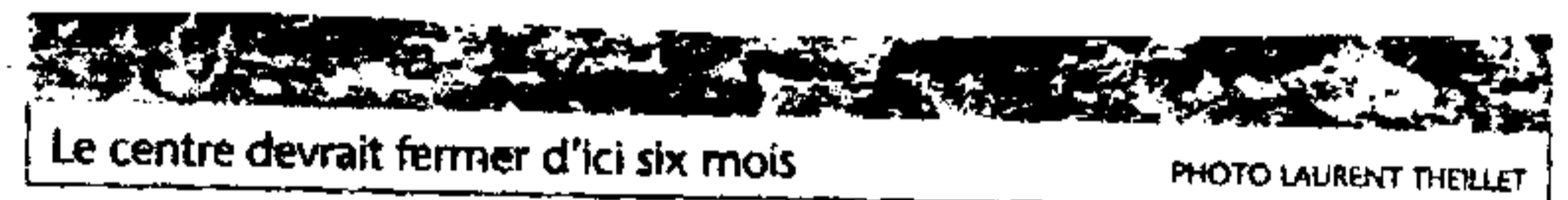
Les déchets font souci

: Chantal Roman

Décidément, l'actuel centre d'enfouissement technique des déchets (CET) et son avenir pose de sérieux problèmes. D'une part, six associations viennent de se regrouper afin de formuler une lettre ouverte aux élus et aux décideurs autour de sa fermeture prochaine, au 31 décembre 2007. La Sepanso, l'Avicim Environnement, Bassin d'Arcachon Ecologie, le Collectif Déchets Girondin, la coordination Environnement Bassin d'Arcachon, le collectif aquitain contre les rejets en mer viennent, autour de Vigi Décharges Auden-ge Marcheprime, de rédiger une sorte de "manifeste" afin que puissent être évités « toutes décisions hâtives et manque de concertation » sur le projet de création d'un nouveau centre de traitement, « une solution respectueuse et durable. »

Voilà qui s'ajoute à la longue liste des doléances, cette décharge inquiétant les riverains, craignent une prolongation éventuelle d'ouverture, au vu de la difficulté de trouver un autre site, acceptable au plan des nuisances, soit loin des habitations, sur le territoire de la COBAN. Et le dernier "conflit" a été vécu lundi soir par les conseillers municipaux d'Audenge, l'une des conseillères municipales, Adeline Plègue, ayant pris la parole pour lire une longue lettre, commune à plusieurs élus, concernant la révision du PLU du site des Cabanasses et la « création envisagée » d'un nouveau centre de traitements des déchets, dit « centre mécanobiologique. »

INTER « Concertation ouverte », joint hier matin au télé-



Le centre devrait fermer d'ici six mois

PHOTO LAURENT THELLET

phone, le maire Francis Gadou se montre quelque peu excédé : « Mais tout le monde pourra s'exprimer sur le projet ! Une enquête publique va être ouverte sous peu. La question est simple : la révision du PLU envisagée est-elle compatible avec la création d'un centre mécanobiologique, en cohérence avec le plan départemental des déchets. Projet public, projet privé ? Ce sera au conseil municipal de dire oui ou de dire non. »

Le maire d'Audenge de rappeler les difficultés de trouver un terrain sur la commune pour un projet qui « assure des recettes financières ». De souligner aussi que, « depuis la disparition du Sytomog, nous essayons de trouver une solution. » Et de regretter, aussi, que la "politique" interviene dans ce dossier sensible.

Rappelons ici que les associations citées plus haut ne se prononcent pas contre un nouveau centre technique d'enfouissement mais contre son lieu d'implantation, proposé sur le site des Cabanasses, une parcelle de 120 hectares : « proche des habitations, entre trois zones humides protégées qui constituent une niche écologique d'except-

tion, proche des cours d'eau, etc ». Elles rappellent, au même titre que les riverains, leur fermeté quant à la date butoir de fermeture du CET au 31 décembre. D'ailleurs, le sous-préfet Philippe Ramon nous l'avait bien indiqué : « Il n'y a aucune ambiguïté, le CET doit fermer. Simplement et si un dossier d'ouverture d'un nouveau centre avait été déposé, nous aurions pu envisager de faire une jonction dans le temps, à très court terme, afin qu'il puisse être prêt. »

Et les associations ne veulent pas de solutions provisoire ni d'extension de l'activité avec la création d'un quai de transfert : « Durant la période « tampon » entre le CET actuel et le futur, il semble moins coûteux et plus judicieux de répartir les déchets de la COBAN entre les quais de transfert existants de Lège et de la Teste de Buch. » La balle est dans le camp des décideurs. Le représentant de l'Etat avait d'ailleurs engagé, il y a deux mois, les maires des communes « à se mettre autour d'une table afin de trouver au plus vite une solution ». Le compte à rebours est lancé, la décharge devant fermer dans six mois...